



**Guillaume
de
Rubrouck**

A VOS MARMITES!!!

Dans le cadre de « Nos musées ont du goût », l'association Guillaume de Rubrouck organise le samedi 26 octobre 2019 un concours de soupes, salle A Noste Keer, Place du Jeu de Paume à Rubrouck. Ce concours gratuit est ouvert aux habitants de toute commune et de tout âge, les enfants mineurs étant représentés par un de leur parent ou tuteur .

Contacts :

Association Guillaume de Rubrouck -78, Route de Broxeele – 59285 Rubrouck

06 84 68 09 81 / 06 40 08 66 07

Courriel : guillaumederubrouck@orange.fr

Bulletin d'inscription au Concours de soupe du samedi 26 octobre 2019

Réception au plus tard par l'association le mardi 22 octobre 2019 ..(courrier ou mail)

Prénom et nom du concurrent :

Adresse.....

Code postal :Commune :

Tél.ou portable..... adresse mail :

Nom de la soupe ::

J'ai pris connaissance du règlement au verso

Date et signature :

** Pour les mineurs,
signature d'un parent ou tuteur (préciser la qualité) . :*





REGLEMENT DU CONCOURS DE SOUPE 2019

- 1- L'association Guillaume de Rubrouck organise un concours de soupe le 26 octobre 2019, salle A Noste Keer, Place du Jeu de Paume – Rubrouck.
- 2 – La participation au concours est gratuite et ouverte à tous .
- 3 – Les inscriptions doivent être réceptionnées au plus tard le mardi 22 octobre 2019.
- 4 - Seules les soupes « maison », chaudes ou froides sont acceptées (pas de soupe en brique , en sachet ou lyophilisé).
- 5 – Il est conseillé de faire preuve d'imagination et d'utiliser des produits de saison et de terroir. Chaque participant met en scène librement sa soupe (tenue des participants, présentation du stand et de la recette) et lui donnera un nom .
- 6 – La quantité de soupe proposée à la dégustation est au minimum de 3 litres . pour être distribuée au jury, puis gratuitement au public.
- 7 – Chaque équipe sera composée de 3 personnes au maximum et se munira de son faitout et d'une louche. Les soupes seront réchauffées sur place, si besoin.
- 8 – L'association Guillaume de Rubrouck fournira les récipients pour la dégustation..
- 9 – Les candidats acceptent la publication gratuite de leur recette, ainsi que leur photographie sur tous supports médias.
- 10- cotation et récompenses :
Un jury de 4 personnes attribuera une note à chaque concurrent en tenant compte de 5 critères : l'aspect visuel, le goût, la texture, les ingrédients et l'originalité, pour décerner 3 prix :
 - 1^{er} prix La marmite d'or : un panier garni d'une valeur de 70 euros
 - 2^{ème} prix : La marmite d'argent : un panier garni d'une valeur de 50 euros
 - 3^{ème} prix: La marmite de bronze : un panier garni d'une valeur de 30 euros.
- 11 – organisation :
 - Le dépôt des soupes et la préparation des stands se fera entre 14 et 16 heures salle A Noste Keer
 - Les participants devront être prêts à leur stand à 16 heures
 - la cotation sera terminée à 17 heures, les prix remis à 17 H 30.
- 12 – **La participation à ce concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.**